
MINES D'OR DYNACOR INC.

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle des actionnaires (les «actionnaires») de Mines d'Or Dynacor inc. (la «société») sera tenue au 1, Place Ville Marie, 40e étage, Montréal (Québec) H3B 4M4 et via webdiffusion simultanée à <https://lavery.zoom.us/j/62888814122> le jeudi 17 juin 2021 à 10 h (l'«assemblée»), aux fins suivantes:

1. recevoir les états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport des auditeurs y afférent (collectivement, les «états financiers»);
2. élire les administrateurs pour l'année en cours;
3. nommer les auditeurs de la société pour l'année en cours et autoriser les administrateurs à fixer la rémunération de ceux-ci;
4. examiner et, si on le juge souhaitable, adopter une résolution ordinaire en vue d'approuver la modification au régime d'options d'achat d'actions pour les employés, administrateurs, dirigeants et conseillers de la société afin de réduire le nombre maximal d'actions réservées pour émission en vertu de celui-ci de 3 500 000 à 2 750 000 et de réapprovisionner 983 250 options précédemment octroyées et exercées;
5. examiner et, si on le juge souhaitable, adopter une résolution ordinaire en vue d'approuver la modification au régime d'unités d'actions différées de la société afin de faire passer le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu de ce régime de 500 000 à 1 000 000; et
6. traiter de toute autre question qui pourrait être valablement soumise à l'assemblée ou tout ajournement de celle-ci.

La circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la «circulaire») et le formulaire de procuration (la «procuration») préparés pour l'assemblée accompagnent cet avis. La circulaire ci-jointe contient des renseignements détaillés sur les points qui seront soumis à l'assemblée, tels qu'ils sont détaillés ci-après à la rubrique «Ordre du jour de l'assemblée» et est, par conséquent, considérée comme faisant partie intégrante du présent avis.

En raison des restrictions liées à la pandémie mondiale de COVID-19 et dans le but d'atténuer les risques pour la santé et la sécurité de nos communautés, actionnaires, employés et autres parties prenantes, la société encourage fortement les actionnaires à voter par procuration avant l'assemblée et à ne pas y assister en personne. Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée par webdiffusion simultanée, où tous les actionnaires, quel que soit leur emplacement géographique et le nombre d'actions qu'ils détiennent, auront une

chance égale de participer et de dialoguer avec la société, ainsi qu'avec les autres actionnaires.

Pour assister virtuellement à l'assemblée, veuillez vous inscrire en utilisant le lien <https://lavery.zoom.us/j/62888814122> au moins 30 minutes avant le début de l'assemblée. Une fois inscrit, vous recevrez un courriel de confirmation avec les instructions pour accéder à l'assemblée. Vous pouvez également contacter la société à investors@dynacor.com pour plus d'informations. Pour assurer le bon déroulement du processus, la société demande aux participants inscrits de se connecter à l'assemblée avant 9 h 30 (heure avancée de l'Est) le 17 juin 2021. Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés seront invités à s'identifier avant le début de l'assemblée.

Montréal (Québec), le 7 mai 2021.

**PAR ORDRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**




(s) Jean Martineau

Jean Martineau, président et chef de la direction

IMPORTANT

Les actionnaires autorisés à voter mais incapables d'assister personnellement à l'assemblée sont priés de remplir, signer et retourner immédiatement la procuration ou le formulaire d'instructions de vote ci-joint dans l'enveloppe fournie à cette fin. Veuillez noter que la procuration ne sera valide que si elle est déposée auprès de Société de fiducie AST ou Broadridge, selon le cas, conformément aux directives indiquées sur la procuration ou le formulaire d'instructions de vote, avant 10 h le 15 juin 2021 ou 48 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant le jour de toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement, à moins que le président de l'assemblée, à sa discrétion, ne décide d'accepter les procurations reçues ultérieurement ou qu'elle ne soit remise au président de l'assemblée le jour de l'assemblée ou de toute reprise de celle-ci.

LES ACTIONNAIRES PEUVENT VOTER AVANT L'ASSEMBLÉE EN UTILISANT LES MÉTHODES SUIVANTES

| Méthode | Actionnaires inscrits Vos actions sont détenues en votre nom et représentées par un certificat d'actions ou un relevé DRS. | Actionnaires non-inscrits Vos actions sont détenues au nom d'un intermédiaire (courtier en valeurs mobilières, fiduciaire ou autre institution financière). |
|--|---|--|
| <p align="center">Internet</p> <p align="center"></p> | <p>Visitez le www.astvotemyproxy.com. Saisissez le numéro de contrôle à 13 chiffres imprimé sur le formulaire de procuration et suivez les instructions à l'écran.</p> <p align="center">OU</p> <p>Remplissez, datez et signez le formulaire de procuration, puis numérisez et envoyez le par courrier électronique à votezprocuration@astfinancial.com.</p> | <p>Visitez le www.proxyvote.com. Saisissez le numéro de contrôle à 13 chiffres imprimé sur le formulaire d'instructions de vote et suivez les instructions à l'écran.</p> |
| <p align="center">Téléphone ou télécopieur</p> <p align="center"></p> | <p>Appelez Société de fiducie AST au 1-888-489-7352 et suivez les instructions. Vous aurez besoin du numéro de contrôle à 13 chiffres imprimé sur le formulaire de procuration pour voter.</p> <p align="center">OU</p> <p>Remplissez, datez et signez le formulaire de procuration, puis envoyez le par télécopieur au 1-866-781-3111 (en Amérique du Nord) ou 1-416-368-2502 (ailleurs).</p> | <p align="center">Remplissez, datez et signez le formulaire d'instructions de vote, puis envoyez le par télécopieur au numéro indiqué sur le formulaire d'instructions de vote.</p> |
| <p align="center">Poste</p> <p align="center"></p> | <p>Remplissez, datez et signez le formulaire de procuration, puis envoyez le par la poste dans l'enveloppe préaffranchie fournie à cette fin au:</p> <p align="center">Société de fiducie AST Boite postale 721 Agincourt, Ontario M1S 0A1</p> | <p align="center">Remplissez, datez et signez le formulaire d'instructions de vote, puis envoyez le par la poste dans l'enveloppe préaffranchie fournie à cette fin.</p> |

Si vous avez des questions au sujet de ce qui précède ou si vous avez besoin d'aide pour voter, nous vous invitons à communiquer avec Laurel Hill Advisory Group, par téléphone au numéro sans frais 1-877- 452-7184 si vous êtes en Amérique du Nord ou, à frais virés au 1-416-304-0211, si vous êtes à l'extérieur de l'Amérique du Nord, ou encore par courriel à assistance@laurelhill.com.

La société recommande fortement aux actionnaires d'examiner les documents relatifs à l'assemblée avant de voter.